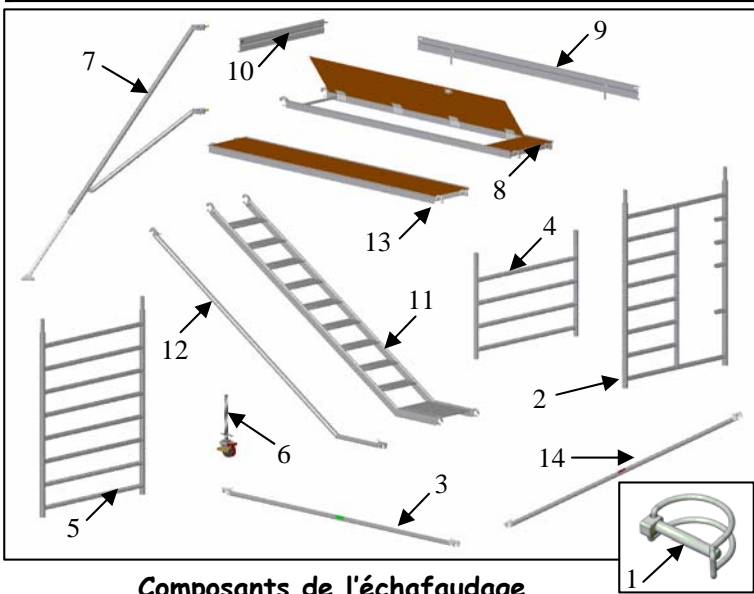


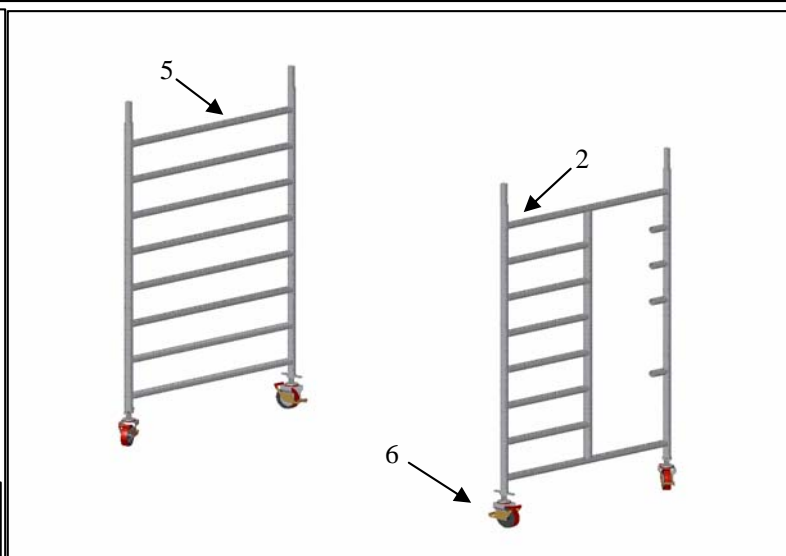
TOUR ROULANTE TYPE VENUS

Charge d'exploitation admissible sur le plancher de travail 200 kg/m²

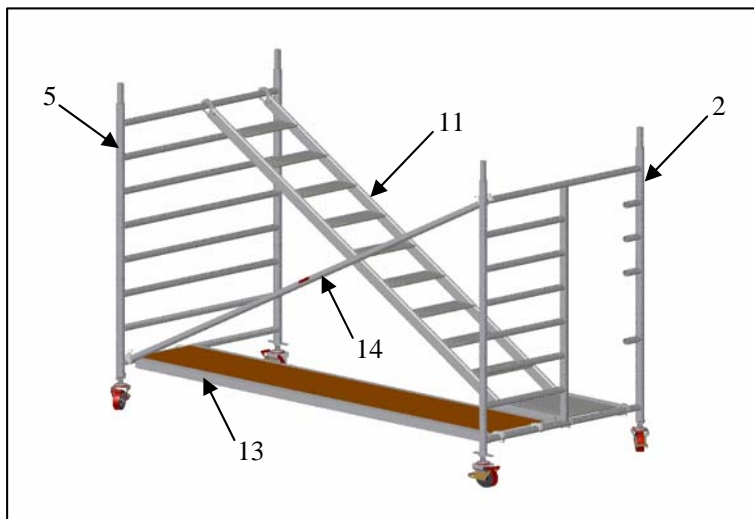
Rep.	Référence	Désignation
1	A710810050	Clip tube 8x50
2	F079452072	Echelle verticale ouverte 2072x1300
3	F07880XXXX	Lisse ALU allégée (pastille verte)
4	F079401036	Echelle verticale (4 barreaux) 1036x1300
5	F079402072	Echelle verticale (8 barreaux) 2072x1300
6	A790200200	Roue pivot Ø200 500 kg montée sur vérin
7	F079700005	Stabilisateur télescopique Grand Modèle
8	PTLXXX/596X3	Plancher trappe longue largeur 596
9	F04019XXXX	Plinthe ACIER longitudinale
10	F040231095	Plinthe ACIER d'extrémité 1095
11	F07985XXXX	Escalier 1 palier
12	F07987XXXX	Main Courante escalier 1 palier
13	PXXXX/500X3	Plancher standard largeur 500
14	F07830XXXX	Diagonale verticale (pastille rouge)



Composants de l'échafaudage



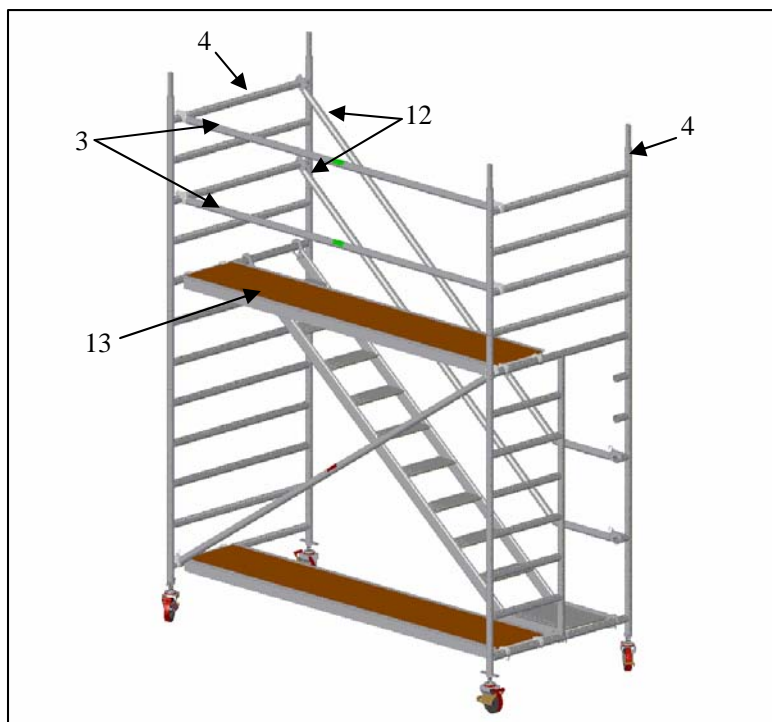
1. Uniquement lors du premier montage, insérer les roues à vérins (rep. : 6) dans les échelles verticales (rep. : 2 et 5)



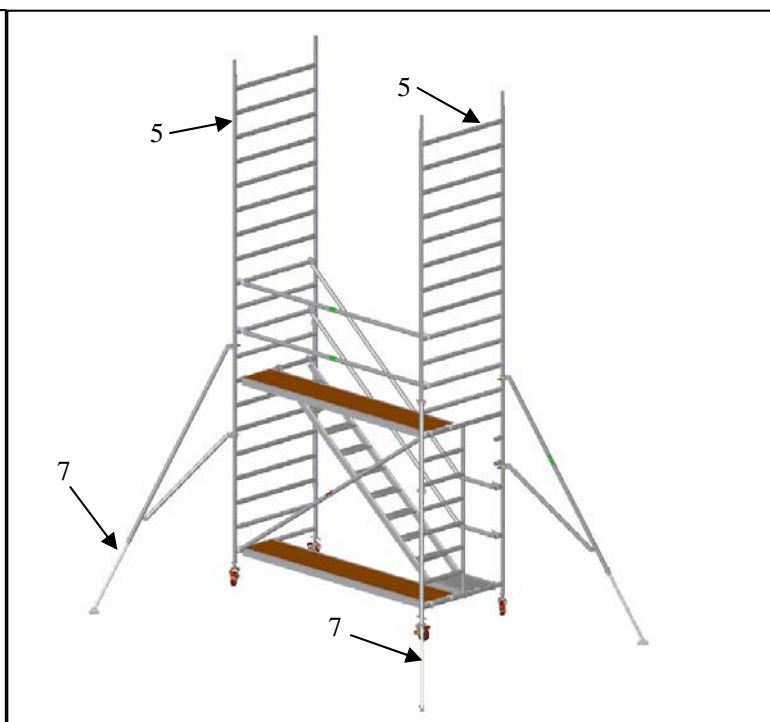
2. Enclencher la lisse (rep. : 14) et le plancher standard (rep. : 13) sur le premier échelon en partant du sol entre les échelles de bases (rep. : 2 et 5) pour assurer l'équerrage en plan et rigidifier la structure. Poser le premier escalier (rep. : 11). Vérifier les aplombs et les niveaux horizontaux et verticaux par le réglage des vérins (rep. : 6).

TOUR ROULANTE TYPE VENUS

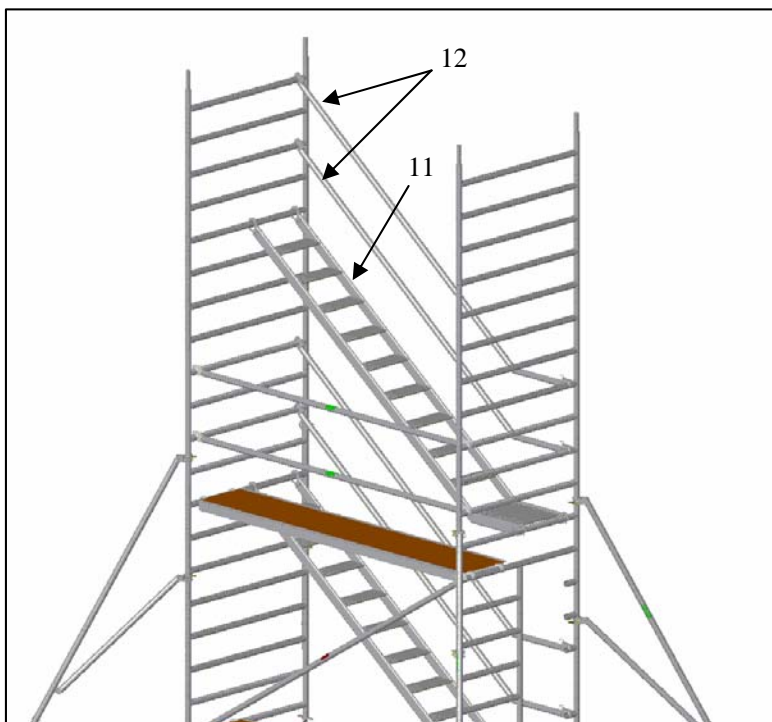
Charge d'exploitation admissible
sur le plancher de travail 200 kg/m²



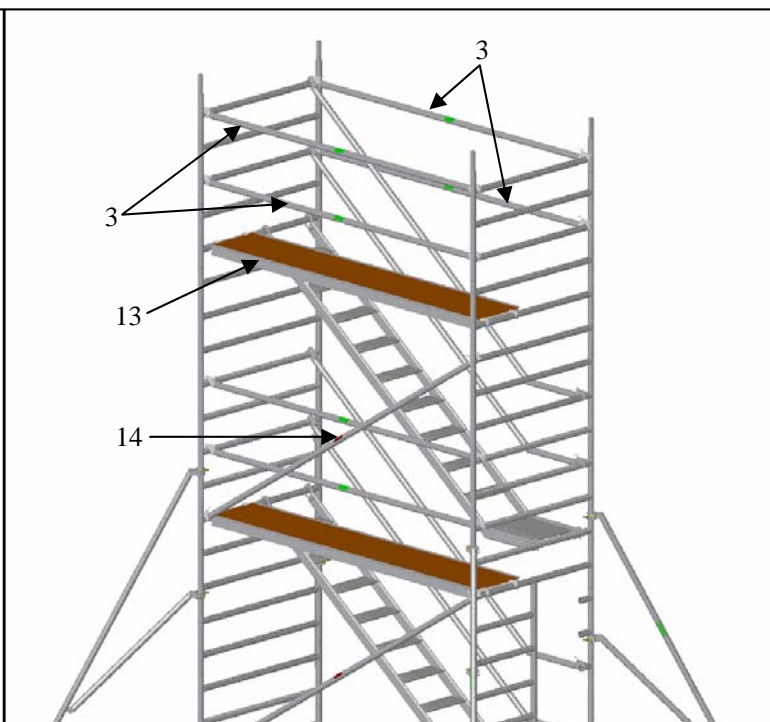
3. Installer les échelles (rep. : 4) sur les échelles de bases. Positionner les lisses (rep. : 3) et les mains courantes (rep. : 12). Ensuite mettre le deuxième plancher (rep. : 13) sur le huitième échelon en partant du sol.



4. Installer les échelles verticales supérieures (rep. : 5) et positionner les quatre stabilisateurs (rep. : 7).



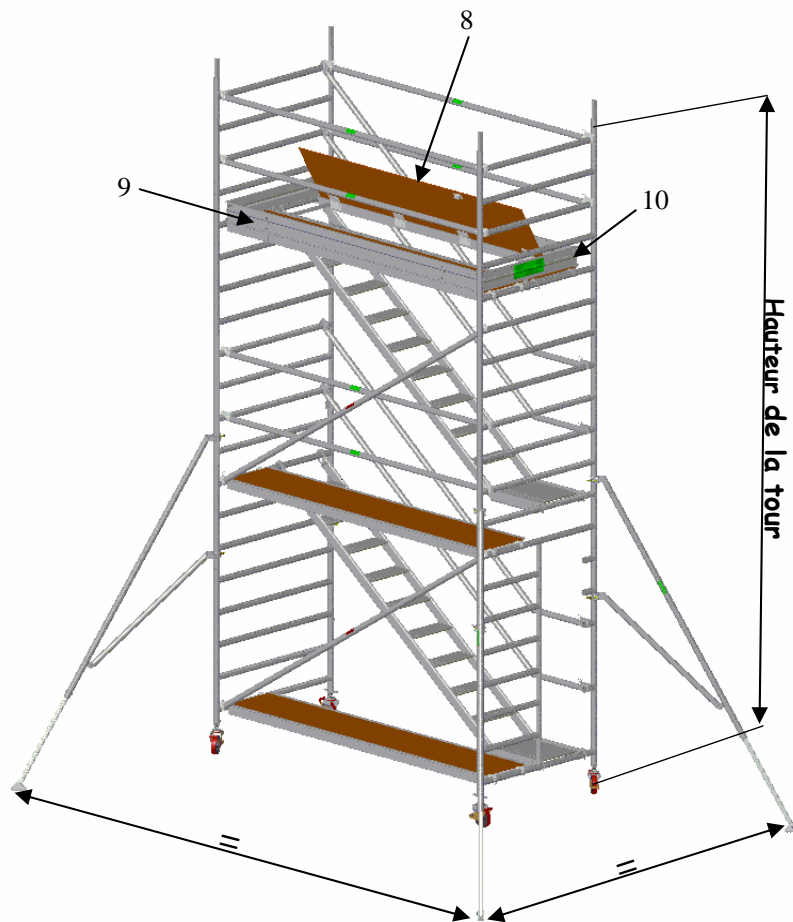
5. Poser l'escalier suivant (rep. : 11) ainsi que les séries suivantes de mains courantes (rep. : 12).



6. Mise en place de la diagonale (rep. : 14) du plancher standard (rep. : 13). Accrocher les quatre lisses supérieures (rep. : 3).

TOUR ROULANTE TYPE VENUS

Charge d'exploitation admissible
sur le plancher de travail 200 kg/m²



Pour échafaudage lg 2 m : stabilisateur
télescopique de type GM

- Empattement mini en longueur = 4,6 m
- Empattement mini en largeur = 4,6 m

Pour échafaudage lg 2.5 et 3 m :
stabilisateur télescopique de type GM

- Empattement mini en longueur = 4,80 m
- Empattement mini en largeur = 4,85 m

7. Poser le plancher à trappe longue (rep. : 8) et plinthes (rep. : 9 et 10)

Contrôler le calage de l'échafaudage roulant en vérifiant que les stabilisateurs (rep. : 7) soient à égale distance dans le sens latéral et longitudinal. S'assurer du verrouillage correct des cadres, des escaliers et des mains courantes.

Instruction de démontage

Avant tout démontage, veillez à ce que les roues soient freinées, les stabilisateurs bien serrés.

Pour le démontage, respecter l'ordre inverse des opérations de montage, que ce soit les cadres, les échelles, la diagonale ou les planchers.

Démonter le plus tard possible les stabilisateurs pour assurer le maximum de stabilité.

Recommandations

- N'utiliser que des éléments en bon état
- Lors des déplacements, personne ne doit rester sur l'échafaudage
- En position travail, bloquer les roues
- Respecter l'ordre de montage des différents éléments

Dans tous les cas (réparations des équipements endommagés, maintenance des équipements), il est indispensable que l'échafaudage soit équipé exclusivement de pièces d'origines suivant la nomenclature citée ci-dessous.

TOUR ROULANTE TYPE VENUS

Charge d'exploitation admissible sur le plancher de travail 200 kg/m²

TOUR ROULANTE : NORME EN 1004 CLASSE 3 - 6.5/10.7m

CHARGE admissible classe III : 200 kg/m²

Charge admissible par roue 500 kg (y compris le poids de la structure)

❶ Cette fiche certifie :

- Les valeurs des caractéristiques annoncées dans cette fiche
- La conformité à la norme NF EN 1004 2,5 m < Hauteur plancher < 12 m
- Hauteur d'autonomie au roulage : 6,5 m (modèle F07406)

❷ Nomenclature * Hauteur maximale de plancher (possibilité de réglage sur 200 mm)

Modèle	F07402	F07404	F07406	F07408	F07410
Lg entre axe plancher (m)	2	2	2	2	2
	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
	3	3	3	3	3
Hauteur plancher (m)*	2.4	4.4	6.5	8.5	10.7
Hauteur de travail	4.4	6.4	8.5	10.5	12.7
Hauteur tour (m) *	3.7	5.8	7.8	9.9	12
Poids total (kg)					
Lg 2 m	158.56	260.02	328.68	397.34	466.00
Lg 2.5 m	176.16	286.62	364.28	441.94	519.60
Lg 3 m	195.28	312.50	396.92	481.34	565.76
Composition					
Echelle ouverte 2.072x1,3m	1	1	1	1	1
Echelle 2.072x1,3 m	1	3	5	7	9
Echelle 1,036x 1,3 m	2	2	2	2	2
Lisse ALU allégée	4	6	8	10	12
Escalier	1	2	3	4	5
Main courante	2	4	6	8	10
Plancher trappe	1	1	1	1	1
Plancher standard	2	3	4	5	6
Plinthe longitudinale	2	2	2	2	2
Plinthe d'extrémité	2	2	2	2	2
Roue diamètre 200/500 (kg)	4	4	4	4	4
Stabilisateur GM	-	4	4	4	4
Diagonale verticale	1	2	3	4	5
Goupille clip	4	8	12	16	20